

Localisation					Protection	Motivations
art	n° ini	n° fin	Rue	Autre localisation		
14	1	3	rue d'Alembert	15-17 rue Halle	Bâtiments protégés	Hôtel particulier et annexe en pierre et briques édifié en 1894 par l'architecte Gustave Poirier pour Ch. Gaillard dans le goût néo-Renaissance (décor des frontons en pierre au-dessus des fenêtres du premier étage, de la porte, des lucarnes en bâtière). Toit à quatre versants et à couverture d'ardoise
14	8b		rue d'Alésia	39b-41 avenue René Coty et 28 rue du Saint-Gothard	Bâtiments protégés	Maison Maternelle de la Fondation Louise Kopp, édifée en 1909 par les architectes J. Charlet et F. Perrin à l'angle de la rue d'Alésia et de l'avenue René Coty sur un terrain cédé à bail pour 60 ans par la Ville de Paris. La fondation avait pour but de recueillir gratuitement pour un temps limité des enfants de familles dans le besoin. Aligné sur l'avenue, le bâtiment principal présente une façade composée de deux étages sur rez-de-chaussée et surmontés d'un étage sous comble. Le rez-de-chaussée comprenait le logement du concierge, le parloir, les bureaux, le réfectoire et les cuisines, le tout ouvrant sur un préau couvert donnant accès à la cour de récréation le long de la rue Saint-Gothard. Les étages étaient principalement réservés aux dortoirs avec, en outre, au premier quelques salles d'études, au second une lingerie et au troisième une infirmerie. Le soubassement est en meulière. La brique fut utilisée en façade à la fois pour réduire la charge au sol compte-tenu de la présence de carrières et pour sa décoration économique. Avec quelques points de grès flammé, la brique dessine une sorte de "point de croix" d'un caractère volontairement enfantin sur la brique blanche.
14	25		rue d'Alésia		Bâtiments protégés	Hôtel particulier construit en 1881 par l'architecte Henry-L. Duchesne. Elevée sur deux niveaux et surmontée d'un atelier d'artiste en double hauteur réalisé par le même architecte en 1890. Le rez-de-chaussée et le premier étage présentent une ornementation de style Louis XV : pilastres corinthiens, garde corps à balustre, corniche avec denticules, plein-de-travée agrémenté de scène bucolique.
14	27		rue d'Alésia		Bâtiments protégés	Hôtel particulier avec atelier d'artiste construit en 1886 par l'architecte Henry-L. Duchesne. Volumétrie identique de la maison mitoyenne située au n°25. La façade est composée d'un étage sur rez-de-chaussée surmonté d'un atelier d'artiste de double hauteur. Façade bichromatique : brique rouge et pierre peinte en blanc, soubassement en meulière.
14	31		rue d'Alésia		Bâtiments protégés	Hôtel particulier avec atelier d'artiste construit en 1887-1888 par l'architecte Henry-L. Duchesne. présentant deux entrées séparées. Elevée sur quatre niveaux, la façade sur rue semble ordinaire en première lecture, mais le décalage des travées, la présence d'un atelier d'artiste, les balcons en saillie et les éléments décoratifs donnent un mouvement subtil à la composition de la façade.
14	61		rue d'Alésia		Bâtiments protégés	Maison individuelle datant de 1879 par l'architecte Louis Sévin. Façade composée d'un étage sur rez-de-chaussée et surmontés d'un étage sous comble. Façade décorée dans un style néo-renaissance.
14	7		rue Antoine Chantin		Bâtiments protégés	Immeuble d'atelier-logements pour artistes construit en 1927 par les architectes Eugène et André Gonnot. Les fondations de cet immeuble sont posées dès avant la guerre de 1914, mais le chantier n'est repris qu'en 1926-1927. A cette date, une mise à jour de la façade est opérée par André Gonnot, le fils d'Eugène encore étudiant aux Beaux-Arts et influencé par l'exposition des Arts Décoratifs de 1925. Le plan, n'a pas varié depuis le départ : trois travées d'ateliers occupent toute la façade sur rue, tandis que les pièces d'habitation sont aménagées sur cour avec une moindre hauteur (deux hauteurs d'ateliers pour trois d'habitation). Cette solution alors nouvelle permettait de gagner une hauteur d'atelier à l'intérieur d'un même gabarit. En léger retrait de l'alignement sur rue, la façade offre une composition monumentale basée sur les volumes en saillie du bow-window, de l'auvent abritant la porte d'entrée et du balcon filant au sixième étage. La répétition systématique des baies des ateliers-logements, en donnant une dimension domestique au bâtiment, pondère son échelle monumentale.
14	36		rue Antoine Chantin	47 rue des Plantes	Bâtiments protégés	Ensemble de logements sociaux "Habitations à Bon Marché" de la fondation Weill comprenant 52 logements réalisés à partir de 1926. La maîtrise d'œuvre attribuée, à Emmanuel Pontremoli, fut sous-traitée par celui-ci à la jeune agence de Joseph Bassompierre, Paul de Rütté et Pierre Sirvin. Les logements sont distribués autour d'une cour ouverte. Les façades sont en briques de Dizy uniformément rosées, contrastant avec l'habituelle polychromie des opérations sociales. La monotonie est évitée grâce au jeu des volumes et le calepinage. Avec ses angles élégis, ses effets de carroyage ou de pointillés en bas-relief, avec ses jeux de cubes en amoindrissement des bow-windows, cet immeuble, primé au concours de façades de la Ville de Paris de 1929, est un chef-d'œuvre du genre.
14	77	83	boulevard Arago		Bâtiments protégés	Faculté de théologie protestante de Paris. Ensemble de bâtiments implantés dans un vaste jardin, comportant deux éléments de grande qualité : un portail d'entrée, ouvert dans un pan coupé, constitué de deux colonnes toscanes supportant un entablement et un fronton triangulaire orné d'une minerve, et un bâtiment principal présentant une façade composée de deux étages sur rez-de-chaussée et un niveau de combles dont la travée centrale est signalée par des pilastres à bossage et un fronton brisé. Sa façade présente un avant-corps en saillie surmonté d'un petit campanile. La faculté de théologie protestante a investi les locaux préexistants en 1879.
14	98		boulevard Arago	61 avenue de l'Observatoire	Eléments particuliers protégés	Méridienne de l'Observatoire. Petit bâtiment construit dans le parc de l'Observatoire en 1951 et destiné à mesurer le passage des astres au méridien de Paris, mesure nécessaire à la détermination de l'heure sidérale. Le pavillon doit abriter un nouvel instrument appelé "instrument des passages" qui est une haute lunette mobile pointée vers le haut et devant rester dans le plan du méridien. L'organisation en plan revient à l'architecte Rémondet, les façades et la couverture sont réalisées par Jean Prouvé. Le programme est très technique (couverture coulissante, toiture escamotable notamment). Le bâtiment est composé de trois éléments sur un plan en croix orienté est-ouest. Des éléments de jonction assurent l'autonomie des toitures, préservant toute la pureté de la voûte en aluminium de la nef. Ouvrage exemplaire dans l'œuvre de J. Prouvé. Désaffectée, elle sert actuellement de rangement au jardinier du parc. Publié in <i>Jean Prouvé à Paris</i> Picard/Pavillon de l'Arsenal éditeurs pp. 193-197.
14	11		rue des Arbustes		Bâtiments protégés	Pavillon sur jardin présentant une façade composée d'un étage carré sur rez-de-chaussée, implantée en retrait et en biais de la rue des Arbustes (ouverte en 1880). Il témoigne de l'urbanisation préexistante ou contemporaine de l'annexion à Paris de 1860. Façade sobre ornée de corniches soulignant les étages et de chaînes de refends latérales. Persiennes.
14	4		rue Asseline		Bâtiments protégés	Maison individuelle construite par M. Faucou, architecte, en 1909. La façade principale, composée d'un étage sur rez-de-chaussée, présente un caractère singulier donné par les deux piles en pierre encadrant la porte d'entrée et supportant une corniche avec des denticules surdimensionnées.

Localisation					Protection	Motivations
art	n° ini	n° fin	Rue	Autre localisation		
14	43		rue Bénard		Bâtiments protégés	Maison individuelle en pierre de taille, de style néo-gothique, réalisée en 1893 par l'architecte Eugène Petit et présentant une façade composée d'un étage sur rez-de-chaussée et de deux travées. Façade en habillage de pierre, dominée par les baies vitrées, ornementée de frises aux retombées sculptées en mascarons, fronton, colonnes cannelées, ferronneries et fausse gargouille en attique, meneau à colonnette, linteaux en accolade terminés par des culots représentant des têtes. Réalisation exemplaire d'une architecture historiciste cohérente.
14	38	42	rue Boissonnade		Bâtiments protégés	Ensemble d'habitation édifié vraisemblablement à la fin du XIXème siècle dans un registre monumental. La longue façade est rythmée par trois avant-corps terminés par une double hauteur et des toits en ardoise, accueillant probablement des ateliers d'artistes (de larges baies vitrées surmontées de frontons triangulaires). A ce niveau, une longue balustrade parcourt la façade. Le remplissage de la structure est composé de briques peintes en blanc. Porche monumental au centre.
14	1		rue Boulard	11 rue Froidevaux	Bâtiments protégés	Immeuble de rapport construit au début du XXème siècle. La rotonde d'angle, progressivement évidée vers le haut, est maintenue par des bandeaux arrondis qui se prolongent sur les façades pour former des gardes corps. La façade est décorée par des incrustations de pierre emmaillées représentant des guirlandes de fleurs. Rotonde d'angle à fenêtres géminées, bow-windows, balcons traités en lignes courbes. Façade en pierre de taille et porte d'entrée ornée de sgraffites et de ferronnerie stylisés, aux motifs floraux. Réalisation exemplaire illustrant la typologie de l'immeuble de rapport au tournant du XXème siècle, et de ses qualités architecturales et décoratives.
14	23		rue Boulard		Bâtiments protégés	Ecole maternelle réalisée pour la Ville de Paris par l'architecte Marion Tournon-Branly en 1963. Les sept classes, sur cour, occupent un corps de bâtiment à deux niveaux dont la façade est remarquablement dessinée par un jeu de poteaux et de bandeaux de béton brut, interrompu par quelques panneaux de briques posées de biais qui accrochent la lumière. Sur rue, où ne s'ouvriraient, outre l'entrée, que deux appartements de fonction, la brique tient une place plus grande, avec un appareillage de la brique inspiré d'exemples danois. Ancienne élève de Perret puis collaboratrice de Paul Nelson, Marion Tournon-Branly affiche clairement sa filiation dans cette oeuvre où la brutalité de la structure de béton joue avec la chaleur de la brique selon un principe déjà mis en valeur par Paul Nelson pour la Maison Brooks du boulevard Arago (1926). Une extension sur rue abritant le réfectoire a été réalisée en 1987 par Poman et Goutman.
14	42		rue Boulard		Bâtiments protégés	Maison individuelle édifiée vraisemblablement au milieu du XIXème siècle. La maison, présentant une façade composée de deux étages sur rez-de-chaussée et élevée dans une volumétrie compacte, occupe une parcelle d'angle située en fond de perspective de la rue Ernest Cresson. Sa volumétrie régulière, la sobriété de son architecture est représentative des bâtiments construits dans la commune du petit Montrouge avant l'annexion de 1860.
14	26		boulevard Brune		Bâtiments protégés	Ecole de puériculture de la faculté de médecine construite en 1933 par les architectes Ch. Duval, E. Gonse, spécialistes de la construction hospitalière et A. Dresse et L. Oudin auteurs de l'hôpital Mathilde-de-Rothschild. Le bâtiment principal sur le boulevard possède sept ailes en épines disposées à l'arrière et délimitant des cours réunies par deux. Les deux premiers niveaux, entièrement percés de grandes baies horizontales, comprennent l'administration et les locaux d'enseignement, avec une belle bibliothèque au centre de la façade. L'effet de décoration est dû à l'enchâssement des fenêtres entre des pilastres dont la verticalité et la répétition produisent un effet monumental. Les façades sont en briques roses monochromes, moins épaisses que la brique courante et posées à joint creux. La pose horizontale et verticale a permis de réaliser un heureux effet de motifs géométriques entre les pilastres. La porte d'entrée est décorée par une grille du maître ferronnier Raymond Subes. Le hall, rythmé par des pilastres en brique apparente, présente de belles mosaïques au sol. Albert Laprade cite ce bâtiment en exemple dans les colonnes de la revue "Architecture" de novembre 1933.
14	3		rue Cassini		Bâtiments protégés	Immeuble présentant une façade composée de quatre étages sur rez-de-chaussée et de deux travées, dont une en bow-window courbe, couronné par un atelier d'artiste réalisé en 1903 par l'architecte F. Saulnier en collaboration avec le sculpteur Vermare. Façade en pierre de taille au porche orné de bas-reliefs représentant une femme à mandoline et un groupe d'enfants portant des fleurs.
14	3b		rue Cassini		Bâtiments protégés	Maison-atelier présentant une façade composée de deux étages sur rez-de-chaussée, réalisée en 1906 par les architectes et peintres Louis Süe et Paul Huillard en collaboration avec le décorateur Louis Sire pour le compte du peintre Lucien Simon, membre de l'Institut (1861-1945). Les pièces de réception se trouvent au rez-de-chaussée, les chambres au premier étage et l'atelier au deuxième étage. La façade est traitée par un soubassement en lourd appareillage de pierre pour le demi sous-sol. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont unifiés par un léger bow-window en saillie, et le couronnement assuré par le rythme régulier de six verrières dont la grande élégance est affirmée par une résille de poutres en béton armé. Des trois maisons-ateliers construite par Süe rue Cassini, elle est la plus raffinée par la légèreté de ses fines consoles et par le contraste du soubassement lourd en appareillage de pierre.
14	5		rue Cassini		Bâtiments protégés	Maison-atelier présentant une façade composée de deux étages sur rez-de-chaussée, réalisée en 1903 par Paul Huillard pour le peintre Jean-Paul Laurens dans un style historique "médiévaliste". Structure en ciment armé et façade en briques rouges, avec au deuxième étage une console qui rappelle celle de la cour de l'hôtel d'Assédat à Toulouse (1557). La distribution est la même qu'au 3bis rue Cassini : au rez-de-chaussée la grande baie du salon, ornée de belles grilles en fer forgé est dessinée avec un arc de briques en plein cintre, la porte d'entrée est surmontée de deux petites lucarnes. A l'étage, les fenêtres des chambres percent régulièrement la grande surface murale de briques qui est couronnée par les verrières du grand atelier. L'atelier du peintre qui occupe tout le dernier étage est demeuré dans son intégrité. C'est là que Laurens réalisa les toiles pour la décoration des salons de l'Hôtel de Ville.
14	7		rue Cassini		Bâtiments protégés	Maison-atelier d'artiste réalisée en 1903 par les architectes et peintres Paul Huillard et Louis Süe pour le peintre Czernichowski. Cette demeure, d'apparence classique, exprime toutefois une liberté par rapport aux conventions par la disposition de ses baies. De même la disposition décorative des pilastres, corniches, frontons, volutes, corbeilles de fruits n'est pas figée. Les fenêtres qui éclairent l'escalier, la porte d'entrée librement dessinée, les deux grandes fenêtres du salon à rez-de-chaussée, les trois baies de l'atelier du second étage, chaque ouverture possède sa logique propre et ne se soumet pas à une règle classique d'ordonnement. Le plan en L reprend en revanche classiquement le modèle de l'habitat bourgeois : salon au rez-de-chaussée sur rue, salle à manger dans l'aile arrière sur jardin, premier étage avec les chambres, grand atelier au deuxième.
14	1		impasse Cels	7, rue Cels	Bâtiments protégés	L'impasse Cels, ouverte sur la rue Cels au niveau du 7, est une voie privée longue de 40 mètres environ pour une largeur moyenne de 5 mètres. Cette voie privée permet de distribuer une grande parcelle lotie dans la première moitié du XIXème siècle. L'entrée de l'impasse est encadrée par deux bâtiments jumeaux accueillant des logements. Déterminant dans le paysage de la rue Cels, les deux bâtiments d'angle élevés sur cinq étages sont délimités le long de l'impasse par des jardins privés. Les façades présentent une ornementation soignée et répétitive mettant en valeur l'entrée de l'impasse.

Localisation					Protection	Motivations
art	n° ini	n° fin	Rue	Autre localisation		
14	2	4	impasse Cels	9, rue Cels	Bâtiments protégés	L'impasse Cels, ouverte sur la rue Cels au niveau du 7, est une voie privée longue de 40 mètres environ pour une largeur moyenne de 5 mètres. Cette voie privée permet de distribuer une grande parcelle lotie dans la première moitié du XIX ^{ème} siècle. L'entrée de l'impasse est encadrée par deux bâtiments jumeaux accueillant des logements. Déterminant dans le paysage de la rue Cels, les deux bâtiments d'angle élevés sur cinq étages sont délimités le long de l'impasse par des jardins privés. Les façades présentent une ornementation soignée et répétitive mettant en valeur l'entrée de l'impasse.
14	129		rue du Château		Bâtiments protégés	Immeuble de rapport réalisé par l'architecte Paul Delarouemil en 1904. Destiné à une clientèle plutôt modeste, il n'en présente pas moins un rare exemple parisien de bow-window économique et pittoresque à structure en bois, orné de tourmesols et d'acanthes en grès flammé produits par le céramiste Alexandre Bigot. Immeuble publié in Claude Mignot, <i>Grammaire des immeubles parisiens</i> , éd. Parigramme 2004
14	20	22	rue du Commandant René Mouchotte		Bâtiments protégés	Immeuble "barre" d'habitation construit en 1954-1964 par l'architecte Jean Dubuisson dans le cadre de l'opération Maine Montparnasse. Cet immeuble très représentatif de la modernité architecturale de la fin des années 50 affirme les lignes de forces de la construction de cette période : influence et radicalisation des théories de Mies van der Rohe, façade libre sans concession, gigantisme de l'opération qui renvoie à une industrialisation croissante des procédés de construction. L'immeuble devient rue. La façade devient écran. La répétitivité du motif produit un effet optique proche de l'art cinétique. Par sa rigueur et sa dimension, l'immeuble barre de Dubuisson est devenu une référence et un aboutissement alors que s'engageait simultanément un tournant de l'architecture moderne par le biais d'un retour aux jeux des volumes en façade ou encore à la forme vernaculaire à travers le brutalisme.
14	15	17b	rue de Coulmiers	21 rue Friant	Bâtiments protégés	Deux hôtels particuliers néo-Louis XIII élevés en 1886 pour M. Panard par l'architecte Alfred Renault
14	11		rue Daguerre		Bâtiments protégés	Vers 1928, un ensemble d'ateliers d'artiste s'élève au cœur de cette parcelle étroite d'une surface de 900 m ² environ. Adossés les uns aux autres le long de la limite ouest de la parcelle, les neuf ateliers, tous identiques, sont conçus selon un module répétitif qui renvoie à l'architecture industrielle. Les bâtiments à rez-de-chaussée sont en ossature bois avec des briques comme matériaux de remplissage. Afin de garantir un éclairage naturel, les toitures en sheds sont vitrées pour les versants orientés au nord. Chaque atelier est devancé par un jardinet formant une bande végétale continue sur l'ensemble de la cour. La faible volumétrie des ateliers permet de voir la végétation abondante et les petites maisons du lotissement de la cité Boulard situé sur la parcelle mitoyenne du 29, rue Boulard.
14	13		rue Daguerre		Bâtiments protégés	Depuis la fin des années 1870, une fabrique de "colle de pâte" s'est installée dans la cour du 13, rue Daguerre. Cette parcelle en drapeau, d'une surface de 1 700 m ² environ, accueille actuellement l'imprimerie Arte de la fondation Maeght. Datant du XIX ^e siècle, deux bâtiments de deux niveaux rappellent les origines industrielles de ce terrain. Le premier bâtiment, en brique apparente, s'implante en retour du passage Cocher le long de la limite nord de la parcelle. D'un plan rectangulaire, il se compose d'un haut rez-de-chaussée surmonté d'un étage de faible hauteur. La décoration est réalisée par un jeu savant de briques posées de biais et en arc plein cintre pour souligner les baies de l'étage. Ce bâtiment est probablement une ancienne remise avec grenier à fourrage. Le deuxième édifice est une maison individuelle implantée le long de la limite est de la parcelle. En pierre de taille et moellon recouvert d'un enduit, cette maison à rez-de-chaussée, surélevée d'un étage, est agrémentée d'un jardin privé.
14	61		rue Daguerre		Bâtiments protégés	Cette parcelle, d'une surface de 850 m ² environ, abrite cinq bâtiments distribués par une cour privée de six mètres de large située au centre du terrain. Le bâtiment le plus ancien, probablement de la première moitié du XIX ^e siècle, s'implante le long de la limite séparative et se retourne à l'équerre en fond de terrain. Ce bâtiment, de deux niveaux surmontés d'un étage sous comble en zinc, est occupé en grande partie par des activités à rez-de-chaussée. La façade sur cour, longue de 34 mètres, est percée régulièrement par des baies largement espacées, chacune surmontée d'une lucarne.
14	63		rue Daguerre		Bâtiments protégés	Cette parcelle profonde, d'une surface de 1 000 m ² environ, est occupée par des bâtiments datant des années 1930 édifiés pour deux propriétaires distincts. Le premier, M. Claudé, élève deux pavillons d'habitation à un étage situés en vis-à-vis à l'entrée de la cour et surélève le bâtiment sur rue qui atteint trois niveaux. Le deuxième, M. Dupont, réalise un ensemble de bâtiments de trois niveaux continus sur les trois côtés de la cour. De caractère industriel, ces bâtiments sont ouverts par une série de portes à deux battants et par des fenêtres à meneaux verticaux et des larges baies d'atelier aux étages. Le dernier niveau est en partie occupé par des logements distribués par une coursive en porte-à-faux sur la cour. La cour est investie par des ateliers d'artisans et de petites entreprises justifiant le nom de cité industrielle inscrite en façade sur rue.
14	78	80	rue Daguerre	13-15, rue Fermat	Bâtiments protégés	D'une surface de 880 m ² environ, cette parcelle traversante de la rue Fermat à la rue Daguerre, comprend cinq immeubles d'habitation. Celui situé au 80, rue Daguerre, semble le plus intéressant pour les raisons suivantes : implanté perpendiculairement à la rue, l'immeuble retourne sa façade dans la profondeur de la parcelle au droit d'une cour étroite délimitée par des édicules à rez-de-chaussée. Cette implantation particulière a été reproduite sur la parcelle mitoyenne au 76, rue Daguerre lors de la réhabilitation du café La Bélière. La juxtaposition et la mise en commun de deux espaces faiblement occupé par des locaux à rez-de-chaussée offrent un dégagement visuel dans le front bâti relativement continu de la rue Daguerre.
14	7		rue Danville		Bâtiments protégés	Immeuble de rapport réalisé par les architectes Henri Sauvage et Charles Sarrazin en 1904 pour Madame Weill. Il s'agit du troisième immeuble de rapport édifié par les deux associés. Destiné à la petite bourgeoisie, cet immeuble montre un caractère intermédiaire entre Habitation à Bon Marché et immeuble de rapport. A ce titre, Sauvage et Sarrazin utilisent, pour les fenêtres de la cage d'escalier, les mêmes parements d'allège que pour le 20 rue Sévero et jouent, comme pour leurs HBM, sur un discret effet de polychromie entre la brique silico-calcaire de la façade et la brique rouge des allèges de fenêtres. L'austérité de la brique est relevée par des éléments en pierre de taille, notamment les fortes clés des plates-bandes couronnant les fenêtres, qui forment les consoles supportant les balcons de l'étage supérieur.
14	92		avenue Denfert-Rochereau	271-285 boulevard Raspail	Bâtiments protégés	Infirmier Marie-Thérèse, fondée par Céléste de Chateaubriand en octobre 1819 pour héberger des prêtres et des religieuses âgées et sans ressources. Aux constructions d'origine - pavillon de l'Horloge, avec retour en L, Madame de Chateaubriand a ajouté en 1822 une chapelle, puis en 1837-1838 un immeuble plus central pour accueillir des hôtes plus nombreux. Ce dernier bâtiment sera agrandi en 1892 par l'architecte Gabriel Ruprich-Robert, puis complété en 1991 par un immeuble sur le boulevard Raspail. Madame de Chateaubriand a été inhumée dans la chapelle; devenue "Maison de Marie-Thérèse", l'institution abrite aujourd'hui 125 personnes, à 95% des prêtres retraités.
14	98		avenue Denfert-Rochereau		Bâtiments protégés	Maison présentant une longue façade sur l'avenue composée de deux étages carrés sur rez-de-chaussée et ouvrant sur une cour pavée à usage mixte édifiée dans la première moitié du XIX ^{ème} siècle. Témoignage intéressant de l'ancienne urbanisation autour de l'avenue.

Localisation						Motivations
art	n° ini	n° fin	Rue	Autre localisation	Protection	
14	12		rue Durouchoux	26 rue Mouton-Duvernet et 47 rue Cassendi	Bâtiments protégés	Annexe de la mairie du 14 ^{ème} arrondissement, édifiée de 1934 à 1935 par l'architecte Georges Sébille, à usage multiple de salles des Fêtes, bibliothèque et dispensaire. La structure du bâtiment est en béton armé et la façade en brique de la Guerche. Les ferronneries et les portes sont de Raymond Subes et Gilbert Poillierat et les vitraux de Raymond Barillet. La façade principale présente un avant-corps en saillie agrémenté d'une vaste baie horizontale éclairant la salle des Fêtes et couronné par un fronton plat percé de fenêtres carrées. Le bâtiment de style " Art Déco " par son ornementation, présente une volumétrie épurée caractéristique de l'architecture des années 1930.
14	17		rue Émile Deutsch de La Meurthe		Bâtiments protégés	Constructions destinées au fonctionnement du parc Montsouris, commencé en 1867 et achevé en 1878. Attribution des édifices à l'architecte Gabriel Davioud. Les cinq pavillons, élevés sur un à deux niveaux, développent une architecture très caractéristique du style pittoresque en vogue sous le Second Empire.
14	1	20	passage d'Enfer		Bâtiments protégés	Cité ouvrière d'Enfer ou cité de M. Cazeaux, construite par l'architecte Pigeory sous Napoléon III grâce aux décrets des 22 janvier et 27 mars 1852 consacrant 10 millions à l'amélioration du logement des ouvriers des grandes villes manufacturières. Une dizaine de ces cités furent construites à Paris permettant de créer environ 1500 habitations. Façades de plâtre et apparence modeste et répétitive. Rare exemple conservé d'un lotissement ouvrier cohérent dans un quartier laborieux
14	2		place Ferdinand Brunot		Bâtiments protégés	Mairie du 14 ^{ème} arrondissement de style néo-renaissance, construite par l'architecte de l'arrondissement de Sceaux, Claude Naissant entre 1852 et 1858 pour la commune de Montrouge. Elle ne devint la mairie du 14 ^{ème} arrondissement qu'avec la loi d'annexion du 16 juin 1859. De 1886 à 1889, la mairie est agrandie par Emile Auburtin. Une nouvelle travée de fenêtres fut ajoutée à la façade principale de chaque côté et les ailes en retour furent terminées par deux pavillons en léger avant-corps. L'édifice a sa façade principale sur la place et le square Ferdinand-Brunot. Le corps central correspond à la campagne de Naissant. Le rez-de-chaussée est traité en bossage continu en table. Les fenêtres du premier étage en plein cintre sont rythmées par des pilastres corinthiens. Au centre, le porche rectangulaire à arcade en plein cintre compte trois niveaux, dont un étage d'attique décoré sur chacune de ses faces d'une horloge entre des pilastres corinthiens. Le porche est coiffé d'un campanile. Les ailes latérales, ajoutées par Auburtin, ont un étage de plus que le corps central. Les façades sur les rues Durouchoux et Saillard ont reçu des fenêtres à fronton droit porté par des consoles.
14	11		passage Fermat	69, rue Froidevaux	Bâtiments protégés	Le passage Fermat est une impasse privée longue d'une centaine de mètres environ pour une largeur moyenne de 1,50 mètre. A la fin du XIX ^{ème} siècle, le passage était emprunté par les ouvriers travaillant dans les entreprises d'industries mécaniques situées à proximité le long de la rue Froidevaux. Aujourd'hui, cour profonde enclavée en coeur d'îlot, le passage Fermat s'ouvre au niveau du 69, rue Froidevaux. Visible depuis la rue à travers une grille, le bâtiment d'angle du 11 passage Fermat s'implante à l'inflexion du tracé de la voie privée. Elevée sur deux étages, la façade comporte un pan coupé large d'une travée ponctué par un balcon étroit situé au dernier niveau.
14	16		rue Fermat		Bâtiments protégés	Au 16, rue Fermat s'élève "une construction en pierre moellon et pans de bois fort bien tenue" d'après une description du Calepin du cadastre de 1862 des Archives de Paris. Le bâtiment de trois étages, abrite actuellement un hôtel meublé. La façade sur rue est richement décorée de figures humaines, de rinceaux de leurs et de rosaces. La hiérarchisation de l'ornementation qui se réduit progressivement du rez-de-chaussée au troisième étage accroît le caractère singulier du bâtiment. La façade, habillée dans un style néo-renaissance très en vogue du début du XIX ^{ème} siècle dans certains quartiers de Paris, est relativement rare dans le 14 ^{ème} arrondissement.
14	19		rue Froidevaux	2 rue Lalande	Bâtiments protégés	Pavillon et immeuble de rapport du XIX ^{ème} siècle
14	21	23	rue Froidevaux		Bâtiments protégés	Immeuble à programme mixte, habitations et atelier d'artistes, construit en 1929 par G. Grimberg, architecte et Auclair entrepreneur. Le bâtiment, présentant une façade composée de sept étages sur rez-de-chaussée élevés en vis-à-vis du cimetière, développe une échelle monumentale basée sur les deux travées centrales en léger ressaut marquant l'inflexion du tracé de la rue Froidevaux. Trumeaux décorés de motifs floraux en mosaïque.
14	25		rue Gassendi		Bâtiments protégés	Ensemble de 163 logements sociaux construit pour la Fondation Lebaudy par les architectes Albert et Jacques Guilbert et M. Luyckx. Il est financé par la revente de l'hôtel pour célibataires du 94 rue de Charonne à l'Armée du Salut. Par rapport aux groupes construits par la fondation avant-guerre, l'aspect collectif a été gommé et l'aspect extérieur se rapproche de celui des immeubles ordinaires avec une note d'austérité. L'ensemble est construit sur une ossature de béton armé avec remplissage en brique de Gournay. Les appuis, bandeaux, corniches et balcons sont en béton bouchardé. Ce rationalisme un peu sévère montre bien l'empreinte de Perret sur Guilbert fils et sur Luyckx.
14	5		rue Gauguet		Bâtiments protégés	Atelier d'artiste construit en 1930 par l'architecte Zielinski. Egalement maître d'oeuvre des deux ateliers mitoyens situés aux 3 et 7 de la rue Gauguet. Au 5, les deux étages, de double hauteur, s'implantent en retrait de l'alignement sur rue. Architecture de style international : volumétrie épurée, composition géométrique de la façade, dessin du garde corps de style transatlantique.
14	7		rue Gauguet		Bâtiments protégés	Atelier d'artiste construit en 1930 par l'architecte Zielinski. Egalement maître d'oeuvre des ateliers mitoyens situés aux 3 et 5 de la rue. La façade se décompose en deux parties : une tourelle quadrangulaire dissimulant un escalier et une toiture terrasse au-dessus du premier étage, les trois derniers niveaux étant en retrait. L'architecture est de style international.
14	2	20	rue Gazan		Bâtiments protégés	Ancienne fabrique du parc transformée en restaurant dénommé le "Pavillon du parc". Architecte présumé Gabriel Davioud. Bâtiment élevé sur deux niveaux, façade en brique polychrome, frise en faïence à motif floral, toiture en saillie supportée par des consoles en bois. Extension récente à rez-de-chaussée.
14	21		rue Gazan		Bâtiments protégés	Immeuble d'ateliers-logements pour artistes, construit par l'architecte Jean-Pelée de Saint Maurice en 1930. La façade plane est résolument moderniste. Elle forme un damier composée de larges baies vitrées régulièrement disposées sur trois travées et trois étages carrés reposant sur un rez-de-chaussée ouvert par six portes identiques et symétriques. Seuls les deux étages d'attique apportent un peu d'animation grâce à deux balcons-baignoires en ciment dont l'un parcourt la totalité de la façade et ferme ainsi le damier formé des trois premiers étages.
14	2		avenue du Général Leclerc	32, place Denfert Rochereau	Bâtiments protégés	Situé au carrefour de l'avenue du Général Leclerc et de la place Denfert Rochereau, ce bâtiment d'habitation a un impact relativement important dans le paysage urbain. Elevé de trois étages, couvert par un toit en tuile, ce bâtiment d'angle avec un pan coupé présente une écriture de façade sobre et régulière typique des maisons des faubourgs de Paris. Sa hauteur modeste, en contraste avec la grande densité des immeubles de rapport de la fin du XIX ^{ème} siècle délimitant la place, donne à cet immeuble une dimension emblématique du quartier Daguerre situé à proximité mais en arrière-plan de la place Denfert Rochereau.

Localisation						Motivations
art	n° ini	n° fin	Rue	Autre localisation	Protection	
14	14		avenue du Général Leclerc		Bâtiments protégés	A partir de 1937, une succursale de la chaîne des Grands Magasins Uniprix est édifiée sur cette parcelle de 900 m ² environ. Ce bâtiment de cinq étages construit selon une structure de poteaux et de poutres en béton armé développe une façade composée dans un rythme modulaire des ouvertures. Les vitrines du rez-de-chaussée ont la largeur de deux baies du premier étage, chacune de celle-ci à la largeur de deux travées des fenêtres des étages supérieurs. Cette répartition entre les surfaces pleines et les ouvertures correspond aux différentes affectations des étages. Les deux premiers niveaux sont destinés à l'exposition et aux surfaces de vente, les trois niveaux supérieurs sont réservés à l'administration et au stockage. Le dernier niveau, en retrait de l'alignement, abrite des logements. Ce bâtiment mixte superposant les fonctions commerciale, administrative et d'habitation présente une cohérence architecturale obtenue par la composition rationnelle et géométrique de la façade.
14	16		avenue du Général Leclerc		Eléments particuliers protégés	Puits datant du XVIIIème siècle
14	36		avenue du Général Leclerc	2-4, rue Mouton Duvernet	Bâtiments protégés	Situé à l'angle de la rue Mouton Duvernet et de l'avenue du Général Leclerc, cet immeuble d'angle s'élève sur quatre niveaux surmontés d'un étage sous comble mansardé. La façade percée de baies disposées régulièrement, ne présente pas de traitement d'angle particulier. L'ornementation se limite à deux bandeaux moulurés situés à la base du deuxième étage et du toit. Les baies des deux étages supérieurs sont protégées par des persiennes en bois et les allèges ornées de bas reliefs figurant des guirlandes. Datant de la première moitié du XIXème siècle, ce bâtiment est caractéristique des immeubles d'habitation construits avant l'annexion à Paris du village du Petit Montrouge.
14	6		rue Georges Braque		Bâtiments protégés	Résidence-atelier du peintre Georges Braque édifiée par Auguste et Gustave Perret en 1927-1930. Elle poursuit le parti adopté par Perret dans la résidence-atelier Chana-Oloff (1926-1929) ou de Mela Muter (1927-1928) : constructif avec l'ossature en poteaux-poutres en béton armé et stylistique avec l'affirmation du système constructif en façade. Pour les résidences-ateliers il opte pour un remplissage de brique, alors que pour les grands hôtels particuliers il optera pour les pans de béton ou les panneaux de pierre reconstituée. L'identification de la travée noble est manifeste, tout autant que la séparation entre habitation et atelier, ce dernier apparaît presque comme la surélévation d'un ancien hôtel, couverte d'un toit-terrasse que l'on aurait marqué par une épaisse corniche. Le plan de l'intérieur est traditionnel bien que toujours fonctionnel. La seule recherche spatiale interne, tout à fait modeste, tient au traitement de la courbe d'escalier.
14	9		rue Georges Braque		Bâtiments protégés	Maison-atelier du peintre chinois M. Oui, réalisée par l'architecte Raymond Fischer en 1927. Edifice très caractéristique de la modernité architecturale et du constructivisme influencé par les Arts Plastiques. Jeu de volumes exploitant les possibilités offertes par le béton. Le rez-de-chaussée est réservé au garage et l'accès se fait par un escalier extérieur en porte-à-faux menant au premier étage.
14	10		rue Huygens		Bâtiments protégés	Gymnase municipal construit en 1893 par l'architecte Emile Auburtin. Bâtiment formant une grande halle de 64 m de longueur sur 40 m de largeur, couverte par une charpente métallique et éclairée à ses deux extrémités par de grands vitrages ménagés dans les pignons, et à son pourtour, par des pans vitrés verticaux entre les bas-côtés et le grand comble. La façade est polychrome. Les cinq lits de brique claire et les deux lits de brique rouge soulignent l'horizontalité du bâtiment, dont la façade est rythmée régulièrement par les fenêtres, de part et d'autre du porche d'entrée en pierre. La toiture est en zinc et verre. Il s'agit d'un rare exemple, exceptionnellement bien conservé, des premiers gymnases publics, dont l'usage était en réalité partagé entre l'école et les sociétés gymnastiques en plein essor à la fin du XIXème siècle, et dont le volume pouvait à l'occasion accueillir diverses manifestations publiques : remises de prix, concerts et fanfares, bals...L'école mitoyenne (1895-1897) est de l'architecte Paul Héneux.
14	2	8	rue Joanès		Bâtiments protégés	Ancienne brûlerie de café composée d'un bâtiment d'un étage sur rez-de-chaussée, construit vers 1860. Façade à remplissage de briques rythmée par les éléments structurels (encadrements de porte et pilastres de soutènement). Situé sur une parcelle d'angle relativement profonde, le bâtiment s'élève sur deux niveaux surmontés d'un étage sous comble mansardé. La façade, en brique peinte, est décorée par une frise dont la modénature relève d'un agencement savant de brique en légère saillie.
14	1	63	boulevard Jourdan		Bâtiments protégés	La Cité Universitaire Internationale offre sur 44 ha une véritable "collection d'architecture en plein air". Née au lendemain de la première guerre mondiale d'une volonté d'améliorer les conditions de vie des étudiants, la cité est l'œuvre commune de trois personnalités : André Honorat, ministre de l'Instruction publique du gouvernement Millerand, Emile Deutsch-de-la-Meurthe, riche industriel qui apporte le financement et Paul Appel, recteur de l'Université. La loi du 28 juin 1921 officialise la convention passée entre la Ville et l'Etat pour la construction de la Cité à l'emplacement des bastions 81, 82, 83 de l'enceinte de Thiers. Lucien Bechmann, architecte des Rothschild, conçut la première fondation et le plan d'ensemble sur le modèle des cités-jardins anglaises et des campus anglo-saxons. Les pavillons des diverses nations donatrices s'implanteront suivant le plan de Bechmann. A diverses reprises, la Cité s'agrandit en intégrant de nouveaux terrains de la Zone ce qui permet en 1934 l'aménagement du jardin par Jean-Claude Forestier et Léon Azéma. La construction du boulevard périphérique, en 1959, a toutefois amputé une partie de sa surface.
14	95		boulevard Jourdan		Bâtiments protégés	Immeuble de rapport construit dans les années trente et représentatif de l'architecture de cette période. La monumentalité et la densité de l'ensemble est atténuée par la disposition des volumes. Les baies sont disposées à l'horizontale en bandeau, les appuis et les balcons présentent des formes géométriques simplifiées en trapèze ou en arc de cercle, le revêtement évoque la structure en béton. La sobriété ainsi obtenue de la façade laisse percevoir les fonctions. L'entrée est mise en valeur par un très beau travail de ferronnerie typique de l'évolution des Arts Décoratifs.
14	2		place Jules Hénaffe		Bâtiments protégés	Pavillons des réservoirs de la Vanne (1871-1874) construits en 1900 par l'ingénieur Baratte et par l'entreprise des ingénieurs Bardoux et Blavette. Les trois kiosques vitrés protègent des contaminations atmosphériques les doubles siphons (bâche) ou aboutissent les eaux du Loing et du Lunain. Le soubassement de ces pavillons est en pierres non appareillées dont le plus haut est bordé d'un chaînage de pierre taillée à arcades de briques multicolores. Il soutient un élégant bâtiment vitré à charpente en fer laminé décoré d'un bandeau de carreaux en céramique. La toiture est ornée d'antéfixes de bronze à têtes de lion.
14	40		rue Liancourt		Bâtiments protégés	Pavillon à gauche sur cour construit avant l'annexion de 1860, présentant une façade composée d'un étage carré sur rez-de-chaussée. Corniche saillante. Architecture caractéristique des anciens villages ceinturant Paris.

Localisation					Protection	Motivations
art	n° ini	n° fin	Rue	Autre localisation		
14	41		rue Liancourt		Bâtiments protégés	En 1951, des ateliers d'artistes sont construits en fond de cette parcelle d'une surface de 1 000 m ² environ. Ces ateliers, élevés sur deux niveaux, en béton armé et en brique, sont éclairés par de très larges baies aux menuiseries blanches. De part et d'autre de l'escalier central, quatre travées d'ateliers sont distribués symétriquement. Entre les ateliers adossés en fond de terrain et le bâtiment aligné sur la rue, un espace libre de 300 m ² environ est occupé par des jardins soigneusement entretenus.
14	2	16	rue Louis Morard		Bâtiments protégés	Ensemble homogène d'immeubles à petits loyers, aux façades en briques, réalisés par l'architecte Emmanuel Brun en 1902. Singularisation des immeubles par l'appareillage, les motifs et les teintes de briques. Au n°8 : façade rythmée par des bow-windows. Au n°16 : céramiques au-dessus de la porte. Séquence cohérente illustrant la typologie de l'immeuble à petits loyers, des qualités architecturales et décoratives qui leur sont spécifiques.
14	5	19	rue Louis Morard		Bâtiments protégés	Ensemble homogène d'immeubles à petits loyers, aux façades en briques, réalisés entre 1905 et 1907 par l'architecte Henri Robert. Singularisation des immeubles par l'appareillage, les motifs et les teintes de briques. Aux n°9 à 17, succession de bow-windows d'un niveau illustrant la variété de formes exploitable par ces extensions. Séquence cohérente illustrant la typologie de l'immeuble à petits loyers, des qualités architecturales et décoratives qui leur sont spécifiques.
14	1	2	villa Louvat		Bâtiments protégés	Deux bâtiments en vis-à-vis, à programme mixte, habitation et atelier d'artiste, construit en 1913 par l'architecte Schroeder. L'immeuble situé au n°1, élevé sur six niveaux, est composé selon un axe de symétrie matérialisé par le bow-window. La décoration basée sur des carreaux de céramique s'inspire de l'immeuble de la rue Campagne-Première édifié par Arfvidson en 1911. En vis-à-vis, l'immeuble situé au n°2 reprend les mêmes motifs décoratifs exprimés avec plus de sobriété.
14	123		avenue du Maine		Bâtiments protégés	En 1899, l'église Évangélique Baptiste de Paris fait construire un temple au fond de cette parcelle d'une surface de 470 m ² environ. La nef du temple est constituée d'une grande voûte d'arcs doubleaux en béton armé interrompue par des coursives en encorbellement sur toute la longueur de la salle. Au sommet de la voûte s'ouvrent des oculi aux vitraux colorés offrant un éclairage zénithal discret. Ce système architectonique permet de réaliser des grands espaces dégagés de point d'appui intermédiaire. La façade sur cour accueille l'entrée principale du temple inscrite dans une arcade en plein cintre surmontée d'un fronton triangulaire décoré de motifs géométriques.
14	1	7	rue Marie Rose		Bâtiments protégés	Couvent franciscain construit en 1934-36 par les architectes J.Hulot et Gélis et situé à l'angle de la rue Marie-Rose et de la rue du Père-Corentin. Les bâtiments entourent une grande cour-jardin, carrée. Le couvent comprend deux parties distinctes : l'une ouverte au public, avec la chapelle, les parloirs et les salles de conférences, l'autre formant couvent proprement dit. Les architectes ont dû se conformer à l'exigence de simplicité qui sied à un couvent franciscain; ils ont cependant réussi à donner à l'ensemble une belle ordonnance, notamment avec les grandes fenêtres de la chapelle donnant sur la rue Marie-Rose. Située au premier étage, on y accède par un escalier monumental à volée dédoublée. Longue de 40 mètres, elle est construite comme les autres bâtiments en brique rose de Bourgogne et à la pierre rouge de Prêty. La nef est divisée par une série de sept arcatures de brique en arc brisé qui soutiennent un plafond plat. Le choeur est éclairé par des verrières de Pierre Villette sur des cartons d'André Pierre célébrant les trois ordres créés par Saint-François.
14	9	9b	rue Méchain		Bâtiments protégés	Bâtiments industriels répartis sur deux parcelles mitoyennes. Les bâtiments sur rue, seuls concernés par la protection, sont représentatifs de l'architecture industrielle vers 1900 mêlant brique, fer.
14	126		boulevard du Montparnasse		Bâtiments protégés	Ensemble résidentiel avec ateliers d'artistes, composé de quatre immeubles implantés sur une grande parcelle enclavée, construit dans les années 1920 par l'architecte Louis Sûe associé à André Mare. Le bâtiment aligné sur le boulevard présente une façade en pierre composée de cinq étages sur rez-de-chaussée et de deux niveaux sous comble. Elle est ornée d'un bandeau fleuri à la hauteur du cinquième étage. Les ateliers sur cour sont d'une grande simplicité, avec une façade en béton armé simplement recouverte d'un enduit blanc. Sûe était visiblement inspiré par le "Wiener Werkstatte", ces ateliers d'artisans découverts lors de son voyage en Autriche, qui développèrent un art décoratif dépouillé de l'ornementation lourde en vogue au XIX ^{ème} siècle.
14	146		boulevard du Montparnasse		Bâtiments protégés	Immeuble d'habitation construit en 1936-1937 par l'architecte Bruno Elkouken. Situé sur une parcelle d'angle, les deux façades, élevées sur huit étages, sont composées symétriquement de part et d'autre de la rotonde. La rotonde d'angle présente un caractère monumental basé sur une articulation simple des courbes et contre-courbes et une mise en oeuvre très soignée des matériaux : bandeaux en pierre; verre et châssis des fenêtres courbes.
14	2		square Montsouris	rue Nansouty	Bâtiments protégés	Maison Gault construite par les frères Perret en 1923. La maison Gault fut le prétexte d'une polémique entre Perret et le Corbusier. Le collectionneur Pierre Gault avait d'abord proposé à Le Corbusier d'étudier le projet d'une maison pour lui-même avant de se tourner vers Perret. Largement publiée, cette maison est atypique dans l'oeuvre de Perret, par son esthétique d'enduit lisse comme par le système constructif original employé (murs porteurs raidis par des câbles). Le traitement spatial du séjour, sous la forme d'un hexagone dominé par une galerie circulaire, constitue un troisième élément exceptionnel chez Perret. Première villa des Perret dans l'immédiat après-guerre, cette réalisation appartient avec la villa Cassandre à Versailles et le projet de maison en série à un ensemble marqué par une certaine convergence de vues avec le Mouvement moderne.
14	23	23b	rue Morère		Bâtiments protégés	Immeuble de rapport construit vers 1900 par l'architecte Maurice Bergounioux. On note dans cet immeuble 1900 de cinq étages sur rez-de-chaussée et de huit travées, la qualité décorative mise en oeuvre principalement sur les deux bow-windows : découpage des fenêtres, loggia semi-circulaire à colonnettes en attique, bouquets de fleurs.
14	51	51b	rue du Moulin Vert	46-46b rue Hippolyte-Maindron	Bâtiments protégés	Ancien atelier du sculpteur Alberto Giacometti. Ensemble de petits bâtiments à structure en bois, constitué autour d'une cour arborée.
14	1b		impasse Nansouty		Bâtiments protégés	Villa probablement restructurée vers 1930-1940 dans le goût moderne des années trente par le décorateur Emile Medvès à partir d'une première maison construite en 1883 : surélévation d'un étage, construction d'un avant-corps circulaire en saillie du côté de l'entrée, revêtement uniforme des façades et sans doute réaménagement complet des intérieurs. L'utilisation de la parcelle a fait l'objet d'un soin particulier. La maison, le jardin et le mur avec portillon donnant sur le boulevard Jourdan forment un ensemble architectural cohérent. Les arrondis de la façade sont rappelés par les éléments décoratifs sur le sol du jardin (agrémenté d'un petit portique à l'antique).
14	11		rue d'Odessa		Bâtiments protégés	Immeuble très représentatif de l'architecture des années trente disposé autour d'une cour ouverte sur la rue et présentant un remarquable parement en briques grises des façades.

Localisation					Protection	Motivations
art	n° ini	n° fin	Rue	Autre localisation		
14	8		rue du Parc de Montsouris		Bâtiments protégés	Hôtel particulier du romancier Michel Morphy, édifié vers 1900 dans le goût rococo et orné de motifs de faïences colorées (métopes, frises à palmettes).
14	11	13	rue du Parc de Montsouris		Bâtiments protégés	Villa édifiée dans le goût régionaliste de la fin du XIXème siècle utilisant la meulière, la brique et le bois. Elle compte un rez-de-chaussée surélevé, un étage et des combles percés de lucarnes. Sa façade latérale, l'unique visible depuis la rue, est flanquée au sud d'un porche qui ouvre sur un jardin et au nord d'une porte de service. La ferme en bois de la charpente est laissée apparente sous la lucarne dans le goût des constructions balnéaires de la côte normande. La typologie de cette maison se justifie également par le caractère paysager du parc Montsouris édifié à proximité sous le Second Empire.
14	9		rue Paul Fort		Bâtiments protégés	Maison-atelier en béton de l'entre-deux guerres, présentant une façade composée de trois étages sur rez-de-chaussée dominée par d'importantes baies vitrées horizontales et d'étroites ouvertures verticales. Corniche saillante au-dessus du second étage, balcon en béton plein. Cette maison illustre les principes architecturaux mis en vogue à la fin des années vingt : un volume simple, fait de plans parallèles et de décrochements nets, découpé régulièrement par d'importants baies vitrées en longueur, et des fenêtres très étroites en hauteur. Les huisseries des fenêtres "à quillotine", lignes métalliques noires, se détachent sur la façade blanche. La qualité plastique de la façade tient entièrement dans le jeu des volumes et l'harmonie des vides et des pleins; elle en fait une construction très représentative des principes architecturaux du Mouvement moderne.
14	39		rue Pernety		Bâtiments protégés	Immeuble de rapport présentant une façade composée de quatre travées de type Restauration. Façade en plâtre structurée par deux travées latérales percées de niches. Façade ornementée de corniches ouvragées, de médaillons, de balcons en pierre sculptés. Réalisation exemplaire illustrant la typologie de l'immeuble de rapport sous la Restauration, et ses qualités architecturales et décoratives particulières, comme la structuration de la façade par la statuaire.
14	2b		avenue Pierre De Coubertin		Bâtiments protégés	La Cité Universitaire Internationale offre sur 44 ha une véritable "collection d'architecture en plein air". Née au lendemain de la première guerre mondiale d'une volonté d'améliorer les conditions de vie des étudiants, la cité est l'œuvre commune de trois personnalités : André Honorat, ministre de l'Instruction publique du gouvernement Millerand, Emile Deutsch-de-la-Meurthe, riche industriel qui apporte le financement et Paul Appel, recteur de l'Université. La loi du 28 juin 1921 officialise la convention passée entre la Ville et l'Etat pour la construction de la Cité à l'emplacement des bastions 81, 82, 83 de l'enceinte de Thiers. Lucien Bechmann, architecte des Rothschild, conçut la première fondation et le plan d'ensemble sur le modèle des cités-jardins anglaises et des campus anglo-saxons. Les pavillons des diverses nations donatrices s'implanteront suivant le plan de Bechmann. A diverses reprises, la Cité s'agrandit en intégrant de nouveaux terrains de la Zone ce qui permet en 1934 l'aménagement du jardin par Jean-Claude Forestier et Léon Azéma. La construction du boulevard périphérique, en 1959, a toutefois amputé une partie de sa surface.
14	11	23	avenue Pierre Masse		Bâtiments protégés	La Cité Universitaire Internationale offre sur 44 ha une véritable "collection d'architecture en plein air". Née au lendemain de la première guerre mondiale d'une volonté d'améliorer les conditions de vie des étudiants, la cité est l'œuvre commune de trois personnalités : André Honorat, ministre de l'Instruction publique du gouvernement Millerand, Emile Deutsch-de-la-Meurthe, riche industriel qui apporte le financement et Paul Appel, recteur de l'Université. La loi du 28 juin 1921 officialise la convention passée entre la Ville et l'Etat pour la construction de la Cité à l'emplacement des bastions 81, 82, 83 de l'enceinte de Thiers. Lucien Bechmann, architecte des Rothschild, conçut la première fondation et le plan d'ensemble sur le modèle des cités-jardins anglaises et des campus anglo-saxons. Les pavillons des diverses nations donatrices s'implanteront suivant le plan de Bechmann. A diverses reprises, la Cité s'agrandit en intégrant de nouveaux terrains de la Zone ce qui permet en 1934 l'aménagement du jardin par Jean-Claude Forestier et Léon Azéma. La construction du boulevard périphérique, en 1959, a toutefois amputé une partie de sa surface.
14	240	242	boulevard Raspail		Bâtiments protégés	La cité d'artistes Nicolas Poussin regroupe autour d'une cour plantée au sol pavé un ensemble de bâtiments, percés de larges baies, à structure de bois aux colombages apparents noirs, qui se détachent sur les façades blanches, auquel vient s'ajouter une maison en brique sur rue au toit très incliné. Cet ensemble caractéristique des cités d'artistes du tournant du XXème siècle rappelle par sa typologie la Cité Fleurie, classée aux Monuments historiques. Située face aux ateliers de la rue Campagne-Première et au passage de l'Enfer, elle rappelle le rôle primordial de ce quartier dans la vie artistique du début du siècle.
14	276		boulevard Raspail		Bâtiments protégés	Immeuble de rapport construit par l'architecte Théo Petit en 1905. Il s'agit d'un rare témoignage de l'Art Nouveau dans le 14ème arrondissement. Il emprunte les mêmes techniques de construction qu'au n° 280 : structure érigée selon les techniques constructives traditionnelles, façade décorée plaquée sur la structure. La particularité du bâtiment réside dans les trois bas-reliefs que l'on retrouve sous le balcon principal du deuxième étage. Ceux-ci énoncent les âges de la vie sous la forme de figures allégoriques : l'amour, la naissance et la mort.
14	280		boulevard Raspail		Bâtiments protégés	Immeuble de rapport construit par l'architecte Théo Petit en 1905 présentant deux bow-windows symétriques encadrant la façade d'une qualité exceptionnelle. Il constitue l'un des rares témoignages de l'architecture de style Art Nouveau du 14ème arrondissement. Le décor aux formes arrondies est plaqué sur la structure du bâtiment qui suit les techniques constructives traditionnelles. La façade est encadrée par deux travées de bow-window de forme circulaire. Les balcons sont traités différemment selon l'étage. Le deuxième étage comporte un balcon massif en pierre, tandis qu'aux étages supérieurs, ils se déclinent en fer forgé.
14	103		rue Raymond Losserand		Bâtiments protégés	Maison présentant une façade composée de cinq travées et de deux étages carrés sur rez-de-chaussée, édifiée avant l'annexion à Paris en 1860. Témoignage intéressant de la structure urbaine préexistante dans les anciens villages ceinturant Paris dans la première moitié du XIXème siècle. Chambranles moulurés. Porte cochère. Lucarnes et persiennes.
14	194		rue Raymond Losserand		Bâtiments protégés	Eglise Notre-Dame-du-Rosaire-de-Plaisance édifiée entre 1909 et 1910 par l'architecte Pierre Sardou dans un style inspiré de l'art roman florentin. Elle est l'une des premières construites après la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Visible depuis la place de la porte de Vanves, l'église d'une volumétrie simple articulée autour d'une tour clocher de section carrée, est bâtie en brique rose de Bourgogne. La nef comprend cinq travées flanquées de bas-côtés simples, d'un chœur de deux travées droites terminées par un chevet plat. Une charpente en bois couvre la nef. Le vitrail développé sous forme de triptyque représentant <i>L'Education de la Vierge</i> a été peint en 1913 par Henri-Marcel Magne. L'architecture d'origine a été altérée par des structures d'accueil qui bouleversent les volumes de la première travée.
14	55	57	avenue Reille		Bâtiments protégés	Maisons d'artistes de trois étages sur rez-de-chaussée, réalisées par l'architecte Jules Dechelette en 1925 en béton, aux façades dominées par les baies vitrées et structurées par d'importants bow-windows, formant de nets décrochements. Construction illustrant les principes architecturaux du Mouvement Moderne.

Localisation					Protection	Motivations
art	n° ini	n° fin	Rue	Autre localisation		
14	50		avenue René Coty		Bâtiments protégés	Maison-atelier édifée en 1929 par le peintre Jean-Julien Lemordant et l'architecte Jean Launay. L'aspect singulier de cette maison est du à la configuration ingrate du terrain et à la cécité de son concepteur. La façade sur l'avenue, en grande partie aveugle, se présente comme une coque blanche en équilibre sur le mur de soutènement. La construction en proue de navire sur un soubassement aveugle s'explique par la disposition du terrain : une parcelle triangulaire coincée entre le réservoir de la Vanne et dont l'épaisseur va diminuant, du fait des remparts obliques du réservoir hauts de 7 mètres. Elle se présente comme un vaisseau de béton blanc à la proue effilée, percée de fenêtres de cabines, surmonté de la passerelle de commandement matérialisée par la verrière de l'atelier
14	1	3	boulevard Saint-Jacques	1 rue Ferrus - 52 rue de la Santé	Bâtiments protégés	Ensemble constitué d'un immeuble de rapport élevé de deux étages carrés sur rez-de-chaussée et d'une maison d'angle élevée d'un étage carré sur rez-de-chaussée représentatif du tissu urbain de l'ancienne commune de Montrouge annexée à Paris en 1860. La faible densité comme l'intérêt historique et paysager plaident en faveur de leur protection.
14	67	69	boulevard Saint-Jacques	2bis villa Saint-Jacques	Bâtiments protégés	Immeuble d'angle construit en 1877 par l'architecte Jules Lecreux, présentant une façade composée de trois niveaux et de style éclectique. Il est représentatif des édifices à usage mixte d'habitation et d'atelier en vogue jusqu'à la fin du XIXème siècle. Façade en briques et pierre, ornementée de frontons, œils-de-bœuf, frises. Le n°69 s'inscrit dans la même lignée, avec ses baies d'ateliers et son fronton sculpté.
14	20		rue Severo	13 rue Hippolyte Maindron	Bâtiments protégés	Immeuble d'habitation à Bon Marché réalisé par les architectes Henri Sauvage et Charles Sarrazin en 1905-1906 pour la société des logements hygiéniques à bon marché. Renonçant sous la pression de la société au béton, Sauvage doit opter pour une structure plus traditionnelle, en briques porteuses et planchers métalliques, que celle de la rue Trétaigne. La façade est cependant traitée avec beaucoup de délicatesse dans les détails : des éléments de grès flammé qui font office de ventilation de garde-manger aux consoles en bois de la toiture, des appuis de fenêtres (en brique eux aussi et non en pierre) aux linteaux métalliques des fenêtres. Elle illustre à quel point les architectes modernistes, comme à la même époque les frères Perret, sont constamment pris dans un mouvement de va-et-vient et d'échange entre modernité et tradition.
14	16	20	rue de la Tombe Issoire		Bâtiments protégés	Eglise Saint-Dominique réalisée à l'initiative du cardinal Amette par l'architecte Gaudibert et inaugurée en 1921. Elle offre un bon exemple d'association du modernisme et de la tradition. Le plan centré et la coupole évoquent l'architecture byzantine et l'intérêt porté par Gaudibert aux travaux de Vaudremer et Abadie. La multiplicité des détails, comme les pendatifs de forme complexe, peut par ailleurs laisser place à une simplicité toute moderne, sensible dans le chœur, aux colonnes sans chapiteau. Gaudibert a adopté les nouvelles techniques pour cette construction au style éclectique. La pierre de taille est réservée aux entrées et au clocher : l'édifice présente une structure en béton armé, et des briques ou des pierres agglomérées assurent le remplissage, pour plus d'économie. L'intérieur enduit - mais sans décor - de fausses pierres - et simplement rehaussé de mosaïque ne nie pas la modernité des techniques.
14	26	32	rue de la Tombe Issoire	15 villa Saint-Jacques	Bâtiments protégés	Ancien corps de ferme sur cour. L'un des tous derniers exemples d'un bâtiment à vocation agricole à Paris, utilisé comme laiterie jusque dans les années 1950. La charpente d'excellente facture a été réalisée par les maîtres compagnons. Cave voutée en pierre de taille.
14	26		rue de la Tombe Issoire		Eléments particuliers protégés	Porte charretière de l'immeuble sur rue donnant accès à la ferme dite de Montsouris. Probablement la dernière porte charretière d'une qualité et d'un volume équivalent qui subsiste dans l'arrondissement.
14	83		rue de la Tombe Issoire		Bâtiments protégés	Série d'ateliers d'artistes sur une longue cour attribués à l'architecte Gustave Poirier en 1901 (auteur de l'immeuble de rapport sur rue en pierre de taille élevé de quatre étages carrés sur rez-de-chaussée et entresol). Les ateliers sont composés d'un rez-de-chaussée en double hauteur et d'un premier étage moins élevé sans doute réservé en partie au logement. La structure et les huisseries sont métalliques avec un remplissage de briques rouges. Ensemble remarquablement conservé et d'une rare homogénéité.
14	101b		rue de la Tombe Issoire	1ter villa Seurat	Bâtiments protégés	Atelier Zielinski construit par l'architecte Jean-Charles Moreux dans les années 1920 à l'angle de la Villa Seurat. Maison en béton présentant une façade composée de deux étages sur rez-de-chaussée et surmontée d'un toit terrasse. La particularité de cet atelier réside dans le traitement de l'angle, où le pan coupé du rez-de-chaussée et du premier étage est en rupture avec la baie courbe et en porte-à-faux du second étage. L'architecture moderniste de cet atelier est dans la continuité des réalisations de Lurçat et Perret villa Seurat inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
14	3		rue de la Cité Universitaire		Bâtiments protégés	Immeuble d'ateliers réalisé par l'architecte Michel Roux-Spitz en 1930-1931 pour le compte du fabricant de lampe Perzel, exposant au Salon des Artistes Décorateurs, qui occupait le rez-de-chaussée. Chaque appartement comprenait en partie basse la cuisine, une chambre et l'atelier sur deux niveaux et, à l'étage une chambre, une salle de bains et la galerie haute. La construction est en béton armé avec remplissage de briques et la façade principale est habillée d'un enduit de pierre reconstituée qui lui confère une très grande qualité de finition. La façade qui compte quatre travées se présente comme un damier composé de quatre grandes baies par étage soulignées par des balcons de forme trapézoïdale rappelant la forme adoptée par Roux-Spitz pour les bow-windows de ses immeubles d'habitation. Exact contemporain des réalisations de Roux-Spitz boulevard Montparnasse, quai d'Orsay, rue Octave Feuillet, il s'inscrit dans la période la plus féconde de l'architecte, celle de la "série blanche".
14	232		rue Vercingétorix		Bâtiments protégés	Station ouest de la ligne ferroviaire de la petite ceinture du sud de Paris édifée dans les années 1860. Cette gare desservit la ligne de la petite ceinture de 1867 à 1934. Elle est l'unique survivante en l'état des trois gares de ceinture du 14ème arrondissement. L'édifice, à la volumétrie simple et bien proportionnée, est composé d'un corps central de deux niveaux en léger ressaut flanqué de deux ailes latérales à rez-de-chaussée. Les baies du rez-de-chaussée sont cintrées et ont conservées de belles menuiseries.
14	11	11b	rue Victor Schoelcher		Bâtiments protégés	Immeuble à programme mixte, habitation-atelier, construit en 1927 par les architectes Gauthier père et fils. Il abrite 48 ateliers groupés autour d'une cour ouverte, et un étage de chambres de bonnes sous combles. Chaque appartement comprend un atelier de 35 m² environ, avec au moins un grand mur formant panneau pour les travaux de grande surface, une salle à manger cuisine, une loggia ouverte pouvant être utilisée comme pièce de repos. Dans la hauteur de l'atelier (5 mètres 50 environ) on trouve, formant partie entresolée et reliée par un petit escalier intérieur particulier, une galerie-balcon suspendue dans le vide de l'atelier, servant à la fois de dégagement pour les pièces de l'entresol, de décoration intérieure et de point de vue pour l'examen d'une oeuvre fixée au mur opposé. La construction est en béton armé, les façades traitées avec un rare dépeuillement jouant seulement avec les contrastes d'échelle entre grandes baies des ateliers et fenêtres des pièces de service. Cette "simplicité rationnelle" lui a valu d'être mentionné au concours des façades en 1928.